

OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.

États financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Osisko Développement Corp.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Osisko Développement Corp. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états consolidés des résultats pour les exercices terminés à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices terminés à ces dates;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices terminés à ces dates;
- les notes aux états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Observations – information financière détachée

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés qui indique que l'information financière comparative du 1^{er} janvier au 25 novembre 2020 (incluse dans les états consolidés des résultats, du résultat global, des flux de trésorerie et des variations des capitaux propres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020) représente l'information financière détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko Ltée et reflète les activités des actifs contribués de Redevances Aurifères Osisko Ltée sur une base « détachée », plutôt qu'étant représentative de la forme juridique applicable à ces dates. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



 nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Frédéric Lepage.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.1

Montréal (Québec) Le 24 février 2022

 $^{^{\}rm 1}$ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123475

Osisko Développement Corp. États consolidés de la situation financière Aux 31 décembre 2021 et 2020

(présentés en milliers de dollars canadiens)

		31 décembre 2021	31 décembre 2020
	Notes	\$	\$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	7	33 407	197 427
Sommes à recevoir	8	7 951	6 977
Stocks	9	18 596	10 025
Autres actifs courants		1 471	4 049
		61 425	218 478
Actifs non courants			
Placements dans des entreprises associées	10	12 964	9 636
Autres placements	10	49 516	100 508
Intérêts miniers	11	475 621	385 802
Immobilisations corporelles	12	83 712	21 198
Exploration et évaluation	13	3 635	41 869
Autres actifs	14	16 251	24 653
		703 124	802 144
Passifs			
Passifs courants			
Comptes créditeurs et charges à payer	15	25 117	37 636
Prime différée sur les actions accréditives	19	914	-
Obligations locatives	17	8 104	578
Passif sur contrat	18	3 822	1 606
Tranche courante de la dette à long terme	16	1 610	-
Provision pour restauration environnementale	20	2 287	3 019
		41 854	42 839
Passifs non courants			
Dette à long terme	16	2 154	-
Obligations locatives	17	1 762	1 457
Passif sur contrat	18	20 998	12 401
Provision pour restauration environnementale	20	50 949	31 582
Impôts sur le résultat différés	23	1 205	14 299
		118 922	102 578
Capitaux propres			
Capital-actions	21	714 373	613 127
Actions devant être émises		-	73 945
Surplus d'apport		6 436	69
Cumul des autres éléments du résultat global Déficit		6 764 (143 371)	15 018
Delloit		(143 371)	(2 593)
		584 202 703 124	699 566
		103 124	802 144

APPROUVÉS AU NOM DU CONSEIL

(signé) Sean Roosen, administrateur

(signé) Charles Page, administrateur

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Osisko Développement Corp. États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

		2021	2020
	Notes	\$	\$
Produits		7 661	-
Charges d'exploitation			
Coût des ventes	24	(7 661)	_
Autres coûts d'exploitation	24	(12 919)	-
Générales et administratives	25	(21 655)	(8 170)
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôt		(1 197)	(131)
Dépréciation d'actifs	11,13	(121 594)	
Perte d'exploitation		(157 365)	(8 301)
Charge de désactualisation		(749)	(787)
Quote-part de la perte d'entreprises associées		(1 704)	(1 981)
Autres produits nets	26	13 545	9 803
Perte avant les impôts sur le résultat	·	(146 273)	(1 266)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	23	12 971	(6 806)
Perte nette		(133 302)	(8 072)
Perte par action de base et diluée		(1,01)	(0,07)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		132 133 613	109 291 614
, ,			

Tel que décrit plus en détail à la note 2, l'information pour la période antérieure au 25 novembre 2020 est présentée selon la méthode de détachement.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>2021</u> \$	2020 \$
Perte nette	(133 302)	(8 072)
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats		
Variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global Incidence fiscale Quote-part des autres éléments de la perte globale d'entreprises associées	(15 849) 1 656 -	34 027 (5 112) (33)
Éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats		, ,
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(1 537)	3 815
Autres éléments du résultat global	(15 730)	32 697
Résultat global	(149 032)	24 625

Tel que décrit plus en détail à la note 2, l'information pour la période antérieure au 25 novembre 2020 est présentée selon la méthode de détachement.

Osisko Développement Corp. États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(présentés en milliers de dollars canadiens)

		2021	2020
	Notes	\$	\$
Activités d'exploitation		(400.000)	(2.2-2)
Perte nette		(133 302)	(8 072)
Ajustements pour : Rémunération fondée sur des actions		4 070	829
Amortissement		2 511	229
Désactualisation		749	787
Gain sur cession d'actifs		(54)	-
Quote-part de la perte d'entreprises associées		1 704	-
Perte réalisée sur la vente de titres négociables		-	1 979
Gain net à l'acquisition de placements		(222)	(3 539)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		701	(601)
Gain net à la cession de placements		701	(601) (5 357)
Gain latent à la suite de la dilution		(1 847)	(3 337)
Perte de change		489	242
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés		(12 971)	1 010
Dépréciation d'actifs		121 594	-
Prime sur les actions accréditives	19	(6 971)	-
Gain suivant la réévaluation des provisions de Sapuchi		(5 658)	-
Produit du passif sur contrat	18	5 653	-
Autres		1 726	2 084
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(21 828)	(10, 400)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	29	(19 586)	(10 409) 4 425
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	29	(41 414)	(5 984)
Trux de l'esorette fiels iles dux douviles à exploitation		(41 414)	(0 304)
Activités d'investissement			
Intérêts miniers		(138 631)	(66 528)
Immobilisations corporelles		(47 535)	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation		(2 118)	(202)
Produit de la cession de placements		43 054 (2 200)	-
Acquisition de placements dans des entreprises associées Acquisition d'autres placements		(9 094)	_
Autres		(458)	4 762
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(156 982)	(61 968)
Activités de financement			
Placements privés	21	39 760	214 323
Frais d'émission d'actions	21	(3 044)	(5 965)
Levée de bons de souscription Paiements en capital sur les obligations locatives	17	3 (5 745)	(359)
Montants investis par la société mère	17	(5 745)	50 198
Dette à long terme		4 015	-
Remboursement de la dette à long terme		(251)	-
Autres		•	(582)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		34 738	257 615
Diminution de la trésorerie avant l'incidence des taux de change		(163 658)	(189 663)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		(362)	(242)
(Diminution) augmentation de la trésorerie		(164 020)	(189 421)
Trésorerie au début de l'exercice		197 427	8 006
Trésorerie à la fin de l'exercice		33 407	197 427

Tel que décrit plus en détail à la note 2, l'information en date et pour la période antérieure au 25 novembre 2020 est présentée selon la méthode de détachement.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Osisko Développement Corp. États consolidés des variations des capitaux propres Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

(présentés en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions)

		Nombre d'actions ordinaires en			Cumul des autres éléments du	Bénéfices non	
	Notes	circulation	Capital-actions	Surplus d'apport	résultat global	répartis (déficit)	Total
			\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2021		118 950 545	687 072	69	15 018	(2 593)	699 566
Perte nette		-	-	-	-	(133 302)	(133 302)
Autres éléments du résultat global		<u> </u>	=	=	(15 730)	<u> </u>	(15 730)
Résultat global		-	-	-	(15 730)	(133 302)	(149 032)
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		-	-	-	7 476	(7 476)	-
Placements privés – Sans intermédiaire	21	10 862 195	6 156	-	-	-	6 156
Placements privés – Actions accréditives	21	3 390 242	25 257	-	-	-	25 257
Frais d'émission découlant des financements	21	-	(2 580)	-	-	-	(2 580)
Décomptabilisation de l'avantage fiscal lié aux frais d'émissior	1	-	(1 535)	-	-	-	(1 535)
Options d'achat d'actions Rémunération fondée sur des actions		-	-	2 884	-	-	2 884
Levée de bons de souscription		250	3	-	-	=	3
Unités d'actions avec restrictions (incluant de la société mère) Rémunération fondée sur des actions		-	-	2 053	-	-	2 053
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordin Rémunération fondée sur des actions	ai	-	-	1 260	-	-	1 260
Incidence fiscale				170	-	-	170
Solde au 31 décembre 2021		133 203 232	714 373	6 436	6 764	(143 371)	584 202

États consolidés des variations des capitaux propres Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

(présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation ⁽ⁱ⁾	Capital- actions	Montant net investi par la société mère	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱⁱ⁾	Bénéfices non répartis (déficit)	Total
			\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2020		100 000 100		374 118	-	(19 104)	-	355 014
Perte nette		-	-	(5 479)	-	-	(2 593)	(8 072)
Autres éléments du résultat global				-	-	32 697	-	32 697
Résultat global		-	-	(5 479)	-	32 697	(2 593)	24 625
Montant net investi par la société mère		-	109 966	-	<u>-</u>	-	-	109 966
Transfert des autres éléments du résultat global d'entreprises associées réalisés		-	-	571	-	(571)	-	-
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, déduction faite de l'impôt		-	-	(1 996)	-	1 996	-	-
Acquisition réputée de Barolo Ventures Corp.	5	233 395	1 751	(1 751)	-	-	-	-
Émission d'actions ordinaires à la société mère	5	=	365 463	(365 463)	-	-	=	-
Placements privés	21	18 717 050	140 378	-	-	-	-	140 378
Placement privé – actions devant être émises	21	-	73 945	-	-	-	-	73 945
Frais d'émission découlant des financements (déduction faite de l'impôt)	21	-	(4 431)	-	-	-	-	(4 431)
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	43	-	=	43
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires	i							
Rémunération fondée sur des actions				-	26	-	-	26
Solde au 31 décembre 2020		118 950 545	687 072	-	69	15 018	(2 593)	699 566

⁽i) Les actions émises à la société mère suivant la transaction par prise de contrôle inversée sont réputées avoir été émises et en circulation au 1er janvier 2020 aux fins des présents états financiers consolidés.

Tel que décrit plus en détail à la note 2, l'information pour la période antérieure au 25 novembre 2020 est présentée selon la méthode de détachement.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

1. Nature des activités

En novembre 2020, Redevances Aurifères Osisko Itée (« Redevances Aurifères Osisko » ou la « société mère ») a effectué le transfert de propriétés minières et d'un portefeuille de titres négociables à Barolo Ventures Corp. (« Barolo »), en contrepartie d'actions ordinaires de Barolo, résultant en une prise de contrôle inversée de Barolo (la « PCI ») en vertu des politiques de la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») après quoi, en lien avec la PCI, Barolo a changé de dénomination pour devenir Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement » ou la « Société »).

Les actions ordinaires d'Osisko Développement ont commencé à être négociées à la TSXV le 2 décembre 2020 sous le symbole « ODV ». L'adresse enregistrée et celle du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec.

Les principales filiales de la Société et leur emplacement géographique au 31 décembre 2021 étaient les suivants :

Entité	Juridiction	%Participation
Barkerville Gold Mines Ltd	Colombie-Britannique	100 %
Sapuchi Minera, S. de R.L. de C.V. (i)	Mexique	100 %

(i) À compter du 21 août 2020

Osisko Développement se consacre à l'exploration et au développement de ses actifs miniers, incluant les projets aurifères Cariboo et Bonanza Ledge II en Colombie-Britannique et le projet aurifère San Antonio au Mexique.

Au 31 décembre 2021, la Société disposait d'un fonds de roulement de 19,6 millions de dollars, incluant 33,4 millions de dollars en trésorerie, et, la Société a subi une perte de 133,3 millions de dollars pour l'exercice terminé à cette date. En tenant compte des financements proposés annoncés en février 2022 (tel que décrit à la note 35), la direction est d'avis que la Société disposera de fonds suffisants pour honorer ses obligations pour les douze mois à venir lorsqu'elles seront exigibles. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. Afin de réaliser les activités planifiées, la Société devra clôturer les financements annoncés ou obtenir d'autre financement dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons incluant, sans s'y limiter, une combinaison de financement de projet par emprunt, de financement par entente d'écoulement ou de redevance, ou encore d'autres alternatives faisant appel aux marchés financiers. L'incapacité de clôturer les financements annoncés dans les délais prévus ou à tout autre moment, pourrait avoir un impact et/ou restreindre les activités planifiées de la Société et pourrait entraîner, sans s'y limiter, la suspension de certaines activités de développement et la cession de certains placements afin de générer des liquidités.

2. Base d'établissement

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil international des normes comptables (International Accounting Standards Board ou l'« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, sauf indication contraire.

Tel que décrit plus en détail à la note 5, l'information financière de la Société pour les périodes et les dates antérieures au 25 novembre 2020, et ainsi l'information financière comparative du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 comprend l'information financière détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko et reflète les activités, les actifs et les passifs des actifs contribués de Redevances Aurifères Osisko sur une base « détachée », plutôt qu'étant représentative de la forme juridique applicable durant ces périodes et à ces dates.

L'information financière détachée a été dérivée des registres comptables historiques de Redevances Aurifères Osisko et des estimations établies par la direction d'Osisko Développement. Les états consolidés des résultats et du résultat global comprennent une répartition au prorata des produits et des charges de Redevances Aurifères Osisko pour les actifs attribuables à la Société pour la période antérieure au 25 novembre 2020.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés le 21 février 2022.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

2. Base d'établissement (suite)

Incertitudes liées à la COVID-19

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation de la COVID-19. Toute estimation concernant la durée et la gravité de ces développements est donc sujette à une incertitude significative; et par conséquent les estimations de la mesure dans laquelle la COVID-19 peut affecter de manière significative et défavorable les opérations, les résultats financiers et la situation financière de la Société au cours des périodes futures sont également soumises à une incertitude significative, y compris celles sur les restrictions potentielles d'accès aux sites d'exploration et de développement ainsi que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui pourraient retarder les plans d'exploration et de développement des principaux actifs de la Société. Dans le contexte actuel, les hypothèses et jugements de la Société sont sujets à une variabilité plus élevée que normalement, ce qui pourrait avoir une incidence importante dans le futur sur les jugements, les estimations et les hypothèses faits par la direction relativement à l'impact possible de la COVID-19 et qui pourrait entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernés. L'impact de l'incertitude actuelle sur les jugements, les estimations et les hypothèses concerne, sans s'y limiter, l'évaluation de ses actifs à long terme, y compris l'évaluation des charges de dépréciation et des reprises. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont décrites cidessous.

a) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés selon la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs financiers à la juste valeur (incluant les instruments dérivés).

b) Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode comptable de l'acquisition en vertu de laquelle les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables (les actifs nets identifiables) de l'entreprise sont évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition. Les justes valeurs provisionnelles estimées à la date de présentation de l'information sont finalisées dès que les renseignements pertinents sont disponibles, au plus tard douze mois suivants la date d'acquisition et sont ajustées pour refléter la transaction en date de l'acquisition. Tout surplus de la contrepartie payée est traité en goodwill, et tout gain à rabais est immédiatement comptabilisé à l'état consolidé des résultats. Si la transaction entraîne une perte de contrôle, la participation résiduelle est comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur et l'écart entre la juste valeur comptabilisée et la valeur comptable à la date de la transaction est comptabilisé à l'état consolidé des résultats. Les coûts d'acquisition sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

La Société comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des montants comptabilisés au titre des actifs nets identifiables de l'entité acquise.

Les résultats des entreprises acquises au cours de l'exercice sont consolidés dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle débute (généralement à la date de clôture de la transaction lorsque l'acquéreur procède au transfert juridique de la contrepartie).

c) Consolidation

Les états financiers de la Société consolident les comptes d'Osisko Développement et ceux de ses filiales. Les transactions, les soldes et les gains et pertes latents intragroupes sont éliminés lors de la consolidation. Les filiales sont les entités que la Société a la capacité de contrôler. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables de par sa participation dans l'entité et a la capacité d'influer sur ces rendements en exerçant son pouvoir sur l'entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et ils cessent de l'être à compter de la date à laquelle la Société cesse d'avoir ce contrôle. Les conventions comptables des filiales sont conformes aux conventions adoptées par la Société.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Conversion des monnaies étrangères

(i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités consolidées et des entités associées de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère et de certaines de ses filiales.

Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Les gains et les pertes découlant de ces conversions sont comptabilisés dans l'ajustement lié à la conversion des monnaies dans les autres éléments du résultat global.

(ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux de change en vigueur en date de l'état consolidé de la situation financière. Les gains et les pertes de change qui résultent du règlement de ces transactions et des conversions de fins de période sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, à moins qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers non monétaires, tels les placements détenus et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats comme faisant partie des gains ou des pertes de juste valeur. Ces variations de la juste valeur des actifs financiers non monétaires, tels que les placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sont incluses dans les autres éléments du résultat global.

e) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation subséquente à la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles ils ont été acquis et leurs caractéristiques.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

- e) Instruments financiers (suite)
 - (i) Actifs financiers

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

Les placements en titres de créance sont ultérieurement évalués à la juste valeur lorsqu'ils ne se qualifient pas pour l'évaluation au coût amorti. Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur, y compris les instruments dérivés qui sont des actifs, sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net, à moins qu'ils ne soient détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels ou de les vendre et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser. Dans ce dernier cas, les gains et pertes latents sont initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ultérieurement reclassés en résultat net par le biais de l'amortissement des primes et des escomptes, les pertes de valeur ou la décomptabilisation.

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur en résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non répartis lors de la décomptabilisation du placement.

Les produits de dividendes sur les titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à état consolidé des résultats à la date ex-dividendes.

(ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	Instrument financier
Actifs financiers au coût amorti	Soldes bancaires Titres de créance à court terme Dépôts de restauration Créances clients Produits d'intérêts à recevoir Sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements en dérivés et débentures convertibles
Actifs financiers à la juste valeur par le des autres éléments du résultat global	Placements en actions et en titres de capitaux propres, autres que les dérivés
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer Emprunts en vertu de facilités de crédit

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers (suite)

Instruments dérivés

Les instruments dérivés, autres que les bons de souscription de sociétés minières d'exploration et de développement détenus par la Société, ne sont utilisés qu'à des fins de couverture économique et non comme placements spéculatifs. Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat de dérivé est conclu, et sont ultérieurement évalués à la juste valeur à la clôture de chaque période de présentation de l'information. La méthode de comptabilisation des variations subséquentes de la juste valeur varie selon que le dérivé est désigné comme instrument de couverture et le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

f) Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue, de façon prospective, les pertes de crédit attendues reliées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée varie selon qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit ou qu'une approche simplifiée a été choisie.

La Société a deux principaux types d'actifs financiers assujettis au modèle des pertes de crédit attendues :

- Créances clients: et
- Sommes à recevoir

La Société applique une approche simplifiée autorisée selon IFRS 9 pour les sommes à recevoir (incluant les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs), selon laquelle les pertes de crédit attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des sommes à recevoir.

g) Trésorerie

La trésorerie comprend les montants disponibles sur demande déposés auprès des banques.

h) Crédits d'impôt remboursables sur les dépenses d'exploration minière

La Société a droit à des crédits d'impôts remboursables sur les dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles engagées dans les provinces de Québec et de la Colombie-Britannique. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration et d'évaluation engagées.

i) Stocks

Les stocks de fournitures se composent de fournitures minières et de consomptibles utilisés dans le cadre des opérations minières, et sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Des provisions sont comptabilisées afin de refléter les intentions actuelles d'utilisation des pièces à rotation lente ou désuètes et des stocks de fournitures.

Les stocks de minerai empilé, d'or en cours de production et de métaux précieux affinés sont évalués au moindre du coût de production moyen et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif des concentrés dans le cours normal des activités, en fonction des prix des métaux en vigueur à la date du bilan, diminué des coûts estimatifs pour compléter la production et amener les concentrés à la vente. Les coûts de production qui sont comptabilisés dans les stocks comprennent les coûts directement liés au fait d'amener les stocks à leur condition et leur emplacement actuels, comme les matériaux, la main-d'œuvre, les autres coûts directs (incluant les services externes et l'épuisement et l'amortissement), les frais généraux liés à la production et les redevances.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Placements dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers des placements de la Société dans ses entreprises associées sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour tenir compte de la quote-part des résultats des entreprises associées revenant à la Société après la date d'acquisition. La quote-part des résultats est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction montre qu'il y a eu perte de valeur de l'actif transféré. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

La Société évalue à chaque date de présentation de l'information s'il existe une indication objective de perte de valeur de ses placements dans des entreprises associées. S'il y a perte de valeur, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état consolidé des résultats.

k) Immobilisations corporelles

Adoption anticipée de modifications aux IAS 16 : Immobilisations corporelles

L'IASB a apporté des modifications à *IAS* 16, *Immobilisations corporelles*, qui entreront en vigueur pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. La Société a adopté de manière anticipée les modifications à la norme IAS 16, stipulant que les produits tirés de la vente de métaux précieux devraient être comptabilisés dans le résultat net, avec les coûts de production, et ce, avant que les immobilisations corporelles s'y rapportant soient disponibles pour utilisation.

Par conséquent, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, le produit net de 7,7 millions de dollars reçus de la vente de l'or et de l'argent récupéré sur le projet Bonanza Ledge II est comptabilisé comme produit à l'état consolidé des résultats. La Société n'avait aucun produit de préproduction dans la période comparative. Le coût des ventes en lien avec l'or et l'argent vendu de 7,7 millions de dollars a aussi été comptabilisé à l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, conformément à la norme IAS 2, à la valeur de réalisation nette des stocks vendus.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour chaque catégorie :

Améliorations locatives

Mobilier et équipement de bureau

Immobilisations corporelles d'exploration

Immobilisations corporelles minières (développement)

Durée du bail

2 à 7 ans

2 à 20 ans

3 à 20 ans

Actifs au titre de droits d'utilisation Moindre entre la durée d'utilité et la durée du bail

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

k) Immobilisations corporelles (suite)

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les *autres gains nets ou pertes nettes* à l'état consolidé des résultats.

Intérêts miniers

Les actifs en développement sont des participations dans des projets en développement, à l'étape de l'obtention de permis ou de l'étude de faisabilité, et qui, de l'avis de la direction, pourraient raisonnablement générer des produits réguliers pour la Société dans un futur proche. Après la réalisation d'une analyse économique positive sur une propriété minière, les actifs d'exploration et d'évaluation capitalisés sont transférés dans les intérêts miniers, ou dans les immobilisations corporelles, selon la nature de l'actif sous-jacent.

Les intérêts miniers sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Les coûts comprennent les dépenses directement attribuables à l'acquisition d'un actif, incluant le prix d'achat et toutes les dépenses entreprises dans le cadre du développement, de la construction, de l'installation et/ou de l'achèvement des installations de production minière. Toutes les dépenses reliées à la construction de rampes minières et d'accès aux gisements, incluant les puits miniers et les cheminées de ventilation, sont considérées comme des dépenses en immobilisations de développement et sont capitalisées. La phase de développement et de mise en service cesse dès le début de la production commerciale.

Après le début de la production commerciale, les dépenses de développement ultérieures engagées à l'égard d'un intérêt minier sont capitalisées dans l'intérêt minier en question, lorsqu'il est probable que les futurs avantages économiques additionnels découlant de ces dépenses iront à la Société. Autrement, ces dépenses sont classées dans les autres coûts d'exploitation. Les intérêts miniers font l'objet d'évaluations périodiques pour dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable du projet pourrait ne pas être recouvrable.

Dès le début de la production commerciale, les intérêts miniers sont épuisés sur la durée de vie de la mine en utilisant la méthode des unités de production en fonction de la durée de vie économique du gisement visé.

La détermination de la date du début de la production commerciale est un processus complexe et nécessite le recours à d'importantes hypothèses et estimations. Le début de la production commerciale est défini comme étant la date à laquelle la mine est en mesure d'être exploitée de la manière voulue par la direction. La Société considère principalement les facteurs suivants, entre autres, pour déterminer la date du début de la production commerciale :

- Toutes les dépenses en immobilisations majeures visant à atteindre un niveau de production régulier et la capacité désirée ont été engagées;
- Une période raisonnable d'essai de l'usine et de l'équipement minier a été complétée;
- Un pourcentage prédéterminé de la capacité nominale de la mine et de l'usine a été atteint; et
- Les niveaux de production, les teneurs et les taux de récupération requis ont été atteints.

m) Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation et les coûts d'acquisition se rapportant à des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses engagées pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation, soit toutes les dépenses engagées avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passées en charges immédiatement. Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées. Les droits miniers et les options d'acquisition de participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

m) Dépenses d'exploration et d'évaluation (suite)

Les dépenses d'exploration et d'évaluation pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisées et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Elles reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration et l'évaluation ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage;
- (ii) déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- (iii) les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- (iv) les activités relatives aux permis; et
- (v) les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités. Les actifs d'exploration et d'évaluation font l'objet d'évaluations périodiques pour dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable du projet pourrait ne pas être recouvrable.

Les flux de trésorerie attribuables aux dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées sont classés dans les activités d'investissement à l'état consolidé des flux de trésorerie à la rubrique exploration et évaluation.

n) Provision pour restauration environnementale

Une provision pour restauration environnementale, frais de restructuration et créances légales, le cas échéant, est comptabilisée lorsque :

- (i) La Société a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'événements passés.
- (ii) Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.
- (iii) Le montant peut être estimé de façon fiable.

La provision est évaluée selon la meilleure estimation de la direction du montant qui devra être dépensé pour régler l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information, ce montant étant actualisé lorsque l'effet est significatif. L'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée dans les charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils surviennent. La provision pour restauration environnementale représente les obligations juridiques et implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations correspondent aux coûts associés aux activités de restauration et de surveillance et au démantèlement d'actifs corporels. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur le taux avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimés ont déjà été ajustés.

Dépôts de restauration

Les dépôts de restauration sont des dépôts à terme détenus au nom du gouvernement de la Province de Colombie-Britannique à titre de garantie pour de possibles activités de restauration sur les propriétés minières de la Société pour lesquelles elle a obtenu un permis d'exploration. Les dépôts de restauration sont libérés lorsque la propriété a été restaurée à une condition satisfaisante, ou en vertu de la convention de cautionnement. Puisqu'ils ne peuvent être utilisés à des fins générales, ces dépôts sont inclus dans les autres actifs aux états consolidés de la situation financière.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

o) Impôts sur le résultat exigibles et différés

La charge d'impôts pour la période comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés aux états consolidés des résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont aussi respectivement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts sur le résultat exigibles

La charge d'impôts sur le résultat exigibles correspond aux impôts exigibles sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière dans les juridictions où la Société et ses filiales exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la règlementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque cela est approprié, en fonction des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

Impôts sur le résultat différés

La Société comptabilise les impôts sur le résultat différés selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur valeur fiscale. Toutefois, les impôts sur le résultat différés ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice ou la perte comptable ni le bénéfice ou la perte fiscal(e). Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont calculés selon les taux d'imposition (et les lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au revenu imposable dans la période au cours de laquelle les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés.

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Un montant d'impôts sur le résultat différés est comptabilisé pour les écarts temporaires découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf dans les cas où le moment où l'écart temporaire se résorbera est contrôlé par la Société et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

p) Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

g) Bons de souscription

Les bons de souscription sont classés en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de bons de souscription sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

r) Contrats de location

La Société est engagée dans des contrats de location à long terme, principalement pour des espaces de bureaux et de l'équipement minier.

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre de droits d'utilisation (présenté dans les *immobilisations corporelles* à l'état consolidé de la situation financière), avec un passif correspondant à la date à laquelle l'actif en location est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la durée du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde résiduel du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la période la plus courte entre la durée de vie utile de l'actif et la durée du contrat de location sur une base linéaire.

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués à la valeur actuelle. Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être aisément déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé, c'est-à-dire le taux que la Société devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire dans un contexte économique similaire à des conditions similaires.

Les paiements relatifs à des contrats de location à court terme (12 mois ou moins) et les contrats de location visant des actifs de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charges dans le résultat net.

s) Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées devant être acquises, et vient augmenter le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

Toute contrepartie versée lors de la levée d'options d'achat actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération fondée sur des actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont levées.

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société offre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à ses administrateurs et un régime d'unités d'actions avec restrictions (« UAR ») à ses dirigeants et employés. Des UAD peuvent être attribuées aux administrateurs, et des UAR peuvent être octroyées aux employés, aux administrateurs et aux dirigeants dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme, leur donnant le droit de toucher un paiement en actions ordinaires, en trésorerie (basé sur le prix des actions de la Société au moment pertinent) ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie à la seule discrétion de la Société. La juste valeur des UAD et des UAR octroyées devant être réglées en actions ordinaires est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits au surplus d'apport, avec une charge correspondante à la rémunération fondée sur des actions. Un passif pour les UAD et les UAR devant être réglées en trésorerie est évalué à la juste valeur à la date d'octroi et est ultérieurement ajusté à chaque date de l'état de la situation financière pour toute variation de la juste valeur. Le passif est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits et une charge correspondante est inscrite au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

t) Comptabilisation des produits

Les produits générés par la vente de métaux sont comptabilisés lorsque la Société s'acquitte des obligations de performance associées à la vente. Typiquement, cela se produit lorsque le contrôle des métaux est transféré de la Société à l'acheteur. Les principaux facteurs qui indiquent le moment où le contrôle est passé à l'acheteur comprennent, sans s'y limiter : (a) la Société a transféré la possession physique et le titre légal de l'actif à l'acheteur et (b) la Société a un droit actuel au paiement.

u) Passif sur contrat

Des produits différés résultent des avances reçues par la Société en contrepartie d'engagements futurs, tel que spécifié dans son entente de flux (le « passif sur contrat »).

La comptabilisation d'un arrangement de flux dépend des faits et termes de chaque entente. La Société a identifié des composantes financement importantes se rapportant à son entente de flux, résultant de l'écart entre le moment où l'avance est reçue et le moment où les biens promis sont livrés. La charge d'intérêt sur le passif sur contrat (note 19) est comptabilisée dans les *intérêts miniers et immobilisations corporelles*. Le taux d'intérêt est déterminé en fonction du taux implicite de l'entente de flux à la date d'entrée en vigueur. La contrepartie initiale reçue en vertu des arrangements de flux est considérée variable, en fonction des changements dans le nombre total d'onces d'or et d'argent qui seront livrées dans l'avenir. Les changements de la contrepartie variable seront reflétés à l'état consolidé des résultats et à l'état consolidé du résultat global.

À chaque date de présentation de l'information financière, la Société cumule les intérêts sur la composante financement du passif sur contrat. Cet intérêt cumulé augmente le solde du passif sur contrat et un montant compensatoire est chargé aux coûts d'emprunt dans les *intérêts miniers et immobilisations corporelles*. Cet intérêt cumulé n'est pas une obligation contractuelle, mais est destiné à répartir le coût de l'entente de flux sur la période où elle est en vigueur. Ce cumul est un élément hors caisse et n'est pas inclus dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Dès le début de la production, le passif sur contrat incluant l'intérêt cumulé sera comptabilisé dans les produits sur la durée de vie de la mine. Les coûts marginaux directement attribuables à l'obtention d'un contrat avec un client sont capitalisés dans les autres actifs non courants. Dès le début de la production, les autres actifs non courants seront passés en charges sur la durée de vie de la mine. Ces coûts sont sujets à la dépréciation lorsque le montant résiduel de contrepartie à recevoir dépasse les coûts qui se rapportent directement à la fourniture des biens qui n'ont pas été comptabilisés en charges.

v) Résultat par action

Le résultat par action (« RPA ») est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs d'actions de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Le RPA dilué est calculé en prenant en compte la conversion, la levée ou l'émission éventuelle de titres seulement lorsque la conversion, la levée ou l'émission ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription, des options, des UAD et des UAR. Lorsque la Société déclare une perte, la perte nette diluée par action ordinaire est égale à la perte nette de base par action ordinaire en raison de l'effet antidilutif des bons de souscription, des options, des UAD et des UAR en circulation.

w) Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés conformément à l'information interne fournie au chef de la direction, qui assure les fonctions du principal décideur opérationnel. Il lui incombe par conséquent de répartir les ressources et d'évaluer le rendement des secteurs d'exploitation de la Société. La Société gère ses activités par l'entremise des activités d'exploration, d'évaluation et de développement de ses projets.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Estimations et hypothèses comptables critiques

Réserves et ressources minérales

Les réserves minérales représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la Société. La Société estime ses réserves minérales et ses ressources minérales en se basant sur les renseignements compilés par des personnes qualifiées tel que ce terme est défini dans le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces renseignements comprennent des données géologiques sur les dimensions, la profondeur et la géométrie d'un gîte minier, et exigent des jugements géologiques complexes pour interpréter les données. L'estimation des réserves récupérables repose sur des facteurs comme des estimations des prix des métaux, des futurs besoins en capitaux, et des coûts de production ainsi que des hypothèses et des jugements géologiques pris en compte pour estimer les dimensions et la teneur du matériel inclus dans les réserves minérales. Tout changement aux estimations de réserves minérales et de ressources minérales peut avoir un impact sur la valeur comptable des propriétés minières et les coûts de développement différés, les immobilisations corporelles, les provisions au titre des frais de restauration et de fermeture des sites, la comptabilisation des actifs d'impôts différés et les charges d'amortissement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles

La méthode comptable de la Société à l'égard des dépenses d'exploration et d'évaluation fait en sorte que certains postes de dépenses sont capitalisés. Cette méthode exige de la direction qu'elle fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses quant aux événements et circonstances à venir, en particulier sur la viabilité économique d'une opération d'extraction minière. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir capitalisé des dépenses, un jugement est fait à l'effet que le recouvrement de ces dépenses est improbable, le montant capitalisé sera radié à l'état consolidé des résultats.

Les activités de développement débutent après que le projet ait été sanctionné par la haute direction. Un jugement est appliqué par la direction pour déterminer lorsqu'un projet a atteint le stade où des réserves économiquement récupérables existent, de façon à ce que le développement puisse être sanctionné. Pour exercer ce jugement, la direction doit faire certaines estimations et formuler certaines hypothèses similaires à celles décrites ci-dessus pour les dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir débuté des activités de développement, un jugement est fait à l'effet que l'actif en développement est déprécié, un montant approprié sera radié à l'état consolidé des résultats.

La recouvrabilité, par la Société, de la valeur comptabilisée des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles est basée sur la conjoncture des marchés des métaux, sur les ressources minérales sousjacentes associées aux propriétés, et sur les coûts futurs qui pourraient être requis pour arriver à la réalisation ultime soit par l'exploitation minière, soit par la vente.

À chaque date de présentation de l'information, la Société évalue chaque propriété minière et chaque projet en fonction des résultats obtenus afin de déterminer la nature des travaux d'exploration, d'évaluation et de développement qui sont justifiés pour l'avenir. S'il y a peu de chances que des travaux futurs soient réalisés sur une propriété ou un projet sur une période prolongée suivant la fin des activités antérieures, les dépenses différées se rapportant à cette propriété ou ce projet sont radiées ou dépréciées au montant recouvrable estimatif, à moins qu'il y ait des indications persuasives qu'une provision pour dépréciation n'est pas requise.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Les montants recouvrables au titre des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles sont déterminés en utilisant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle nette des futurs flux de trésorerie qui devraient découler de l'actif dans sa condition actuelle en se basant sur des données observables. Le calcul utilise les flux de trésorerie projetés d'après les budgets financiers approuvés par la direction. Ces flux de trésorerie projetés sont basés sur les estimations et prévisions quant aux réserves de minerai récupérable, à la teneur moyenne par once, aux taux de récupération, aux prix de vente des métaux et aux coûts d'exploitation. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au prix de vente attendu de l'actif (le montant qu'un participant au marché paierait pour l'actif), net des frais de transaction.

La Société peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur, qui pourraient inclure des estimations portant sur : (i) la valeur monétaire par once de réserves/ressources minérales; (ii) les multiples des flux de trésorerie; (iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables; et (iv) les transactions de ventes comparables. Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai récupérable, les prix de vente prévus et les coûts d'exploitation prévus pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des intérêts miniers, et pourrait se solder par des radiations ou des dépréciations importantes dans l'avenir.

Provision pour restauration environnementale

La provision pour restauration environnementale repose sur les meilleures estimations et hypothèses de la direction, et dont celle-ci est d'avis qu'elles sont une base raisonnable sur laquelle il est possible d'estimer les obligations futures en fonction du contexte économique actuel. Ces estimations tiennent compte de tout changement important aux hypothèses qui survient lors des révisions périodiques de la direction et sont basées sur les exigences règlementaires actuelles. Tout changement significatif des estimations du taux d'actualisation, de la contamination, des normes et des techniques de restauration provoquera un changement de la provision d'une période à l'autre. Les coûts de restauration et de fermeture réels dépendront ultimement des futurs prix du marché, qui reflèteront les conditions du marché au moment où les coûts seront réellement engagés. Le coût final de la restauration pourrait être supérieur ou inférieur au montant présentement alloué en provision.

Comptabilisation des arrangements de flux

Le 20 novembre 2020, la Société a conclu une entente de flux (note 18). Le traitement du dépôt en tant que passif sur contrat est un jugement important et est basé sur la livraison prévue de la future production de la Société. La direction a exercé un jugement dans l'application de la norme comptable *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. Pour déterminer le prix de transaction de l'entente de flux, la Société a fait des estimations quant au moment et à la valeur des futures livraisons, afin de déterminer le taux d'intérêt implicite de l'entente.

Évaluation des stocks – minerai empilé

Les experts de la direction exercent un jugement pour déterminer la quantité de métal contenu dans les stocks de minerai empilé en estimant la teneur et le volume de minerai. La valeur des stocks de minerai empilé correspond à la meilleure estimation de la direction compte tenu des renseignements obtenus auprès d'experts indépendants à la date de l'état consolidé de la situation financière. Des changements importants dans la teneur ou le volume de minerai empilé pourraient avoir une incidence importante sur la valeur estimative du minerai empilé, ce qui pourrait se solder par des radiations importantes dans l'avenir.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables de la Société

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant ses futurs besoins en fonds de roulement implique du jugement. Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Regroupements d'entreprises

Déterminer si une acquisition correspond à la définition d'entreprise, ou si elle consiste en une acquisition d'actifs, nécessite de porter un jugement important. Les hypothèses et les estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, des redevances, flux et autres intérêts et des propriétés d'exploration et d'évaluation en particulier, nécessitent généralement de porter un jugement important. Tout changement dans ces jugements pourrait avoir une incidence sur les montants présentés à titre d'actifs et de passifs.

Entité bénéficiaire d'un investissement – Influence notable

Déterminer si la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement nécessite de porter un jugement dans l'évaluation des facteurs qui pourraient résulter en une influence notable. Les facteurs pouvant mener à la conclusion que la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement comprennent, sans s'y limiter, le pourcentage détenu, la représentation au conseil d'administration, la participation aux processus décisionnels, les transactions importantes entre l'investisseur et l'entité bénéficiaire d'un investissement, les échanges de personnel de gestion, l'accès à des renseignements techniques critiques et les droits de vote potentiels.

Tout changement dans les jugements portés pour déterminer si la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement pourrait avoir un impact sur le traitement comptable de l'investissement dans ladite entité.

Dépréciation des placements dans des entreprises associées

La Société suit le guide d'application de la norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* pour évaluer s'il y a des indices de dépréciation qui pourraient la conduire à comptabiliser une perte de valeur à l'égard de son placement net dans une entreprise associée. Cette évaluation exige un jugement important pour déterminer si une diminution de la juste valeur est significative ou prolongée, ce qui déclencherait un test de dépréciation formel. Pour exercer ce jugement, la direction de la Société évalue, entre autres, la mesure dans laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à sa valeur comptable et la durée de l'écart, la volatilité du placement et la santé financière et les perspectives d'affaires de l'entité bénéficiaire d'un investissement, notamment des facteurs comme le statut actuel et prévu des projets d'exploration de l'entité bénéficiaire d'un investissement et les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation de la dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (incluant les actifs d'exploration et d'évaluation assujettis à un accord d'amodiation) nécessite de porter des jugements afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de dépréciation formel serait nécessaire à l'égard des actifs d'exploration et d'évaluation. Les facteurs qui pourraient déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, le fait que le droit d'explorer dans un secteur spécifique arrive à échéance au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler; le fait que d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur spécifique, compte tenu des dépenses devant être engagées par le participant à une entente d'amodiation, ne sont ni budgétées ni planifiées; le fait que l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans un secteur spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités commercialement viables de ressources minérales et que la Société a décidé de mettre fin à de telles activités dans ce secteur spécifique; le fait que des données suffisantes existent pour indiquer que, bien que le développement dans un secteur spécifique puisse probablement aller de l'avant, il est peu probable que la valeur comptable des actifs soit recouvrée en entier advenant un développement fructueux ou une vente; des tendances négatives importantes dans l'industrie ou l'économie en général; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation par la Société ou par le participant à une entente d'amodiation; et des variations significatives des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

Tout changement dans les jugements utilisés pour déterminer la juste valeur des actifs d'exploration et d'évaluation pourrait avoir une incidence sur l'analyse de la dépréciation.

Actifs d'impôts différés

La direction évalue en continu les probabilités que des actifs d'impôts différés puissent être réalisés. Ceci exige de la direction qu'elle évalue s'il est probable que des revenus imposables suffisants existeront dans l'avenir contre lesquels ces pertes pourront être utilisées au cours de la période de report. Cette évaluation nécessite, de par sa nature, un jugement important.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Transaction de transfert d'activités minières de Redevances Aurifères Osisko

Le 25 novembre 2020, Redevances Aurifères Osisko a clôturé la transaction de transfert de ses activités minières à Osisko Développement par l'entremise d'une transaction par prise de contrôle inversée avec Barolo.

Historique et description de la transaction

Le 5 octobre 2020, Redevances Aurifères Osisko et Barolo ont signé une lettre d'entente exécutoire (la « lettre d'entente ») décrivant les termes selon lesquels Redevances Aurifères Osisko effectuerait le transfert de certaines propriétés minières (tel que décrit ci-dessous) et d'un portefeuille de titres négociables (collectivement avec les propriétés minières, les « actifs contribués par Redevances Aurifères Osisko ») à Barolo en contrepartie d'actions ordinaires de Barolo (les « actions de Barolo »), résultant en une « prise de contrôle inversée » de Barolo par Redevances Aurifères Osisko (la « PCI ») en vertu des politiques du TSXV.

La transaction de transfert s'est notamment traduite par le transfert par Redevances Aurifères Osisko de certaines propriétés minières et d'un portefeuille de titres négociables (via le transfert d'entités détenant directement ou indirectement ces propriétés minières et titres négociables) à Osisko Development Holdings Inc. (« Osisko Subco »), après quoi Osisko Subco et 1269598 BC Ltd (« Barolo Subco ») ont été fusionnées par voie de fusion triangulaire en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée Business Corporations Act (la « fusion ») pour former « Amalco ». Suite à la fusion, Redevances Aurifères Osisko a échangé ses actions d'Osisko Subco pour des actions de la Société, conduisant ainsi à la PCI d'Osisko Développement.

Actifs contribués par Redevances Aurifères Osisko

Les actifs suivants ont été transférés par Redevances Aurifères Osisko à Osisko Développement :

- Projet aurifère Cariboo (Colombie-Britannique, Canada)
- Projet aurifère San Antonio (Sonora, Mexique)
- Projet aurifère Bonanza Ledge II (Colombie-Britannique, Canada)
- Propriétés d'exploration Guerrero (Guerrero, Mexique)
- Propriétés d'exploration à la Baie James, incluant la propriété Coulon (Québec, Canada)
- Portefeuille d'investissements de sociétés cotées en bourse

Redevances Aurifères Osisko a acquis les droits de redevances et de flux suivants dans les actifs transférés à Osisko Développement :

- Une redevance de 5 % sur le rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur le projet aurifère Cariboo et le projet aurifère Bonanza Ledge II;
- Un flux aurifère et argentifère de 15 % à l'égard du projet aurifère San Antonio (note 19)
- Une redevance de 3,0 % NSR sur les propriétés d'exploration de la Baie-James et de Guerrero.

Redevances Aurifères Osisko a aussi obtenu les droits suivants à l'égard d'Osisko Développement et de ses filiales : (i) un droit de premier refus à l'égard de toute redevance future ou flux futur offert par ces dernières; (ii) le droit de participer à des rachats de redevances existantes détenues par ces dernières; et (iii) d'autres droits usuels pour une transaction de cette nature.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Transaction de transfert d'activités minières de Redevances Aurifères Osisko (suite)

Acquisition réputée de Barolo

Les actifs nets de Barolo réputés acquis ont été comptabilisés à leur juste valeur marchande relative estimée à la date de clôture de la PCI et sont résumés ci-dessous :

Contrepartie réputée payée pour l'acquisition réputée de Barolo	\$
233 395 actions ordinaires d'Osisko Développement réputées émises Frais de transaction	1 751 500
	2 251
Passif net réputé pris en charge	
Passif net de Barolo Coût d'inscription net	(164) 2 415
•	2 251

Financement concomitant à la PCI

Le 25 novembre 2020, avant la prise d'effet de la fusion, suivant la satisfaction des conditions de libération des fonds bloqués, un total de 13 350 000 reçus de souscription d'Osisko Subco qui ont été émis au prix de 7,50 \$ par reçu de souscription en vertu d'un financement concomitant de 100,1 millions de dollars clôturé par Osisko Subco le 29 octobre 2020 (le « financement concomitant à la PCI ») ont été convertis en 13 350 000 actions ordinaires d'Osisko Subco et en 6 675 000 bons de souscription d'actions ordinaires d'Osisko Subco, et le produit net de la souscription a été libéré et versé à Osisko Subco.

Chaque bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Subco en circulation immédiatement avant la prise d'effet de la fusion a été échangé pour un bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement conférant au porteur le droit d'acquérir une action de la Société au prix de 10 \$ par action pendant une période de 18 mois suivant la date d'effet de la fusion (cette période a par la suite été prolongée à 36 mois suivant la date de clôture). Les frais de transaction se sont élevés à 3,6 millions de dollars, incluant la commission des preneurs fermes.

À la suite de la clôture de la fusion et du financement concomitant à la PCI, Redevances Aurifères Osisko détenait en propriété véritable et exerçait un contrôle sur 100 000 100 actions de la Société, correspondant à environ 88,0 % des actions émises et en circulation de la Société.

6. Acquisition du projet aurifère San Antonio

En août 2020, Redevances Aurifères Osisko a acquis le projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique pour la somme de 42,0 millions de dollars US. Un montant de 30,0 millions de dollars US a été versé en trésorerie par Redevances Aurifères Osisko et le montant résiduel de 12,0 millions de dollars US a été payé par l'émission d'actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko. En tout, 1 011 374 actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko ont été émises et évaluées à 15,8 millions de dollars, en se basant sur le cours de clôture des actions ordinaires à la date de la transaction. La contrepartie versée par Redevances Aurifères Osisko est considérée comme un apport de capital dans la Société par la société mère. Les frais de transaction se sont élevés à 5,9 millions de dollars. Le projet aurifère San Antonio a par la suite été transféré à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par PCI (note 5).

Conformément à la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, la transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs puisque les actifs acquis et les passifs pris en charge ne correspondaient pas à la définition d'une entreprise.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Acquisition du projet aurifère San Antonio (suite)

Le prix d'achat total de 68,1 millions de dollars a été alloué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur relative à la date de clôture de la transaction. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur.

Le prix d'acquisition a été calculé de la façon suivante :

Contrepartie payée	\$
Émission de 1 011 374 actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko	15 846
Contrepartie en trésorerie payée par Redevances Aurifères Osisko	40 015
Taxe sur la valeur ajoutée payée au moment de l'acquisition d'actifs	6 328
Frais de transaction de Redevances Aurifères Osisko	5 865
	68 054
Actifs nets acquis	\$
Stocks	7 899
Stocks – non courants ⁽¹⁾	16 129
Autres actifs non courants	6 328
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	58 368
Comptes créditeurs et charges à payer	(11 369)
Provisions et autres passifs	(9 301)
	68 054

¹ Les stocks associés au minerai qu'il n'est pas prévu de traiter dans les 12 mois suivant la date d'acquisition ont été classés non courants et sont comptabilisés dans les autres actifs aux états consolidés de la situation financière.

7. Trésorerie

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la situation de trésorerie consolidée était la suivante :

	2021	2020
	\$	\$
Trésorerie détenue en dollars canadiens	9 962	137 374
Trésorerie détenue en dollars US	15 810	47 167
Trésorerie détenue en dollars US (équivalent en dollars canadiens)	20 043	60 053
Trésorerie détenue en pesos mexicains Trésorerie détenue en pesos mexicains	54 799	-
(équivalent en dollars canadiens)	3 402	
Total de la trésorerie	33 407	197 427

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

8. Sommes à recevoir

	2021	2020
	\$	\$
Créances clients	499	_
Crédits d'impôt à l'exploration	6 648	5 546
Taxes de vente	803	1 431
Autres	1	_
	7 951	6 977

9. Stocks

	2021	2020
	\$	\$
<u>Courants</u>		
Minerai empilé	4 194	8 426
Or en cours de production	8 638	-
Métaux précieux affinés	1 113	-
Fournitures	4 651	1 599
Total des stocks courants	18 596	10 025

Non courant

Minerai empilé (note 14)⁽ⁱ⁾ - 17 279

Des métaux précieux, l'or en cours de production et l'or dans le minerai empilé sont évalués au moindre du coût de production moyen pondéré et la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est calculée comme étant la différence entre le prix de vente estimatif et le coût estimatif pour mener à terme le traitement jusqu'à une forme vendable, majoré des frais de vente variables. Le coût de production comprend le coût des matériaux et de la main-d'œuvre, les frais généraux associés à la production sur le site minier et l'amortissement pour les étapes applicables de traitement. Le coût du minerai empilé est majoré en fonction du coût de production actuel s'y rapportant pour la période. Le minerai empilé est divisé en courant et non courant en fonction de la période où il est prévu de le traiter.

Les stocks de minerai empilé (reflétés dans les stocks et autres actifs aux états consolidés de la situation financière) détenus par Sapuchi Minera, S. de R.L. de C.V. (« Sapuchi ») ont été réévalués à la valeur de réalisation nette, résultant en une charge de dépréciation de 21,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, comptabilisée dans la dépréciation d'actifs aux états consolidés des résultats. Les hypothèses importantes qui ont eu un impact sur l'évaluation du minerai empilé de Sapuchi comprennent notamment l'augmentation des dépenses en immobilisations, des coûts de traitement et de production associés et la baisse du prix de l'or.

⁽i) Le minerai empilé non courant est comptabilisé dans les autres actifs aux états consolidés de la situation financière.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

10. Placements dans des entreprises associées et autres placements

Placements dans des entreprises associées

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	9 636	14 284
Acquisitions	1 748	972
Levée de bons de souscription	1 437	36
Quote-part de la perte nette et du résultat global, net	(1 703)	(2 015)
Gain net à la suite de la dilution de la participation	1 846	` -
Gain sur cession réputée ⁽ⁱ⁾	-	5 357
Transferts aux autres placements ⁽ⁱ⁾		(8 998)
Solde à la fin de l'exercice	12 964	9 636

⁽i) En 2020, le gain sur cession réputée est lié aux placements dans certaines entreprises associées qui ont été transférés dans les autres placements puisque la Société considérait qu'elle n'exerçait plus une influence notable sur les entreprises en question.

Placements importants

Ressources Falco Itée (« Falco »)

L'actif principal de Falco est le projet aurifère Horne 5, dont l'étude de faisabilité positive a été publiée en octobre 2017.

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 46 885 240 actions ordinaires (41 385 240 actions ordinaires au 31 décembre 2020) représentant une participation de 17,3 % dans Falco (18,2 % au 31 décembre 2020). Puisque certains dirigeants de la Société sont aussi des dirigeants et des administrateurs de Falco, et étant donné d'autres faits et circonstances, la Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

L'information financière sur l'entreprise associée qui est individuellement significative est présentée ci-dessous et inclut des ajustements aux méthodes comptables de l'entreprise associée afin de les rendre conformes à celles d'Osisko Développement (en milliers de dollars) :

	Falco	
	2021 ⁽ⁱ⁾	2020 ⁽ⁱⁱ⁾
	\$	\$
Actifs courants	21 071	3 039
Actifs non courants	110 452	143 571
Passifs courants	15 022	21 004
Passifs non courants	64 288	40 013
Produits	-	-
Perte nette des activités poursuivies et perte nette	(4 164)	(4 768)
Autres éléments du résultat global	(4 164)	(4 768)
Valeur comptable du placement ⁽ⁱⁱⁱ⁾	9 305	8 038
Juste valeur du placement ⁽ⁱⁱⁱ⁾	13 597	16 968

⁽i) Information pour les douze mois reconstitués terminés le 30 septembre 2021 et en date du 30 septembre 2021.

⁽ii) Information pour les douze mois reconstitués terminés le 30 septembre 2020 et en date du 30 septembre 2020.

⁽iii) Aux 31 décembre 2021 et 2020. Évaluation de niveau 1.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

10. Placements dans des entreprises associées et autres placements (suite)

Placements dans des entreprises associées (suite)

Placements dans des entreprises associées non significatives

La Société possède des participations dans plusieurs entreprises associées qui ne sont pas individuellement significatives et qui ont été comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les données financières globales sur ces entreprises associées sont présentées ci-dessous :

2021

2020

	\$	\$
Valeur globale de la quote-part de la perte nette revenant à la Société	(766)	(1 162)
Valeur globale de la quote-part des autres éléments du résultat global	(/	(- /
revenant à la Société	-	(33)
Valeur comptable globale des placements	3 659	1 598
Variation de la juste valeur des placements	31 223	3 983
Autres placements		
	2021	2020
	\$	\$
Juste valeur par le biais du résultat net (bons de souscription et prêt convertible)		
Solde au début de l'exercice	1 892	529
Acquisitions	6 915	769
Levées	(1 122)	(7)
Variation de la juste valeur	(733)	601
Solde à la fin de l'exercice	6 952	1 892
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (actions)		
Solde au début de l'exercice	98 616	43 544
Acquisitions	2 850	12 047
Transfert des entreprises associées	-	8 998
Variation de la juste valeur	(15 847)	34 027
Cessions	(43 056)	-
Solde à la fin de l'exercice	42 564	98 616
Total	49 516	100 508

Les autres placements se composent d'actions ordinaires et de bons de souscription presque exclusivement de sociétés canadiennes cotées en bourse et d'un prêt convertible à recevoir de 5 millions de dollars US (6,4 millions de dollars).

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Intérêts miniers

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	385 802	263 938
Acquisition du projet aurifère San Antonio	-	57 038
Acquisitions	136 492	71 006
Crédit d'impôt à l'exploration	(1 585)	(4 608)
Actif de restauration environnementale	19 522	3 414
Amortissement capitalisé	4 136	4 019
Rémunération fondée sur des actions capitalisée	2 127	688
Transferts	(11 221)	-
Dépréciation	(58 417)	-
Vente d'une redevance ⁽¹⁾	·	(13 000)
Autres ajustements	585	
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(1 820)	3 307
Solde à la fin de l'exercice	475 621	385 802

¹ En novembre 2020, Redevances Aurifères Osisko a exercé son option d'acquérir une redevance additionnelle de 1 % NSR sur les projets aurifères Cariboo et Bonanza Ledge II pour la somme de 13,0 millions de dollars.

Redevances Aurifères Osisko est titulaire d'une redevance de 5 % NSR sur les propriétés Cariboo et Bonanza Ledge (note 24) et d'un flux aurifère et argentifère de 15 % à l'égard de la propriété San Antonio (note 18). La redevance de 5 % NSR sur les propriétés Cariboo et Bonanza Ledge est perpétuelle et est garantie par une hypothèque visant tous les biens mobiliers et immobiliers de Barkerville Gold Mines Ltd (« **Barkerville** ») incluant la participation de Barkerville dans la propriété et les titres miniers, pour un montant d'au moins 150 millions de dollars, et une hypothèque visant tous les biens mobiliers et immobiliers de Williams Creek, incluant la participation de Williams Creek dans la propriété et les titres miniers, pour un montant d'au moins 150 millions de dollars. La garantie est de premier rang, sous réserve de certaines charges permises.

Dépréciation d'intérêts miniers

Barkerville (projet Bonanza Ledge II)

Troisième trimestre de 2021

En raison des problèmes opérationnels qui se sont poursuivis en août et septembre 2021, il a été déterminé que les dépenses en immobilisations et les coûts de production totaux relatifs au projet Bonanza Ledge II seraient plus élevés que les revenus totaux qui devraient être générés sur la durée de vie résiduelle du projet. Ces facteurs ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 septembre 2021. À la suite de ce test de dépréciation, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 22,4 millions de dollars à l'égard du projet Bonanza Ledge II durant les trois mois terminés le 30 septembre 2021.

Le 30 septembre 2021, la valeur comptable nette du projet Bonanza Ledge II a été ramenée à zéro puisqu'il a été estimé que la valeur comptable nette ne serait pas recouvrée des profits nets qui devraient être générés de la vente de métaux précieux. La valeur recouvrable a été déterminée comme étant la valeur d'utilité en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie. Les principales données d'évaluation utilisées étaient les flux de trésorerie qui devraient être générés par la vente de l'or issu du projet Bonanza Ledge II sur la durée de vie estimative de la mine, en se basant sur un prix de l'or moyen par once de 1 787 \$ US, la teneur moyenne en or et le taux de récupération moyen sur la durée de vie résiduelle de la mine. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué puisque le projet a une durée de vie résiduelle plutôt courte, d'environ 18 mois.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Intérêts miniers (suite)

Deuxième trimestre de 2021

En mars 2021, le traitement de minerai a débuté au projet Bonanza Ledge II et les premières ventes d'or ont eu lieu en mai 2021. En raison de problèmes opérationnels survenus durant le deuxième trimestre de 2021, il a été déterminé que les dépenses en immobilisations et les coûts de production totaux pour projet Bonanza Ledge II seraient nettement plus élevés qu'initialement prévus. Ces facteurs sont considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 juin 2021. La Société a enregistré une charge de dépréciation de 36,1 millions de dollars à l'égard de ses intérêts miniers dans projet Bonanza Ledge II durant les trois mois terminés le 30 juin 2021.

Le 30 juin 2021, au projet Bonanza Ledge II a été déprécié à sa valeur recouvrable estimative de 12,4 millions de dollars, laquelle a été déterminée en fonction de la valeur d'usage en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés prévus dans le plan d'exploitation révisé sur la durée de vie de la mine. Les principales données d'évaluation utilisées étaient les flux de trésorerie qui devraient être générés par la vente de l'or issu du projet Bonanza Ledge II sur la durée de vie estimative de la mine. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué puisque le projet a une durée de vie résiduelle d'environ 18 mois.

12. Immobilisations corporelles

	2021	2020
	\$	\$
Coût au début de l'exercice	25 713	14 015
Acquisition du projet aurifère San Antonio	-	1 330
Acquisitions	58 153	10 749
Cessions	(166)	-
Radiations	(4 293)	(388)
Autres ajustements	2 506	-
Transferts	11 221	<u>-</u>
Ajustements liés à la conversion des monnaies	107	7
Coût à la fin de l'exercice	93 241	25 713
Amortissement cumulé au début de l'exercice Amortissement	4 515 6 754	245 4 270
Cessions	-	-
Autres ajustements	2 496	_
Radiations	(4 236)	<u>-</u> _
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	9 529	4 515
Coût	93 241	25 713
Amortissement cumulé	(9 529)	(4 515)
Valeur comptable nette	83 712	21 198

Les immobilisations corporelles comprennent des actifs au titre de droits d'utilisation d'une valeur comptable de 12,9 millions de dollars au 31 décembre 2021 (2,4 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

13. Exploration et évaluation

	2021	2020
	<u> </u>	\$
Valeur comptable nette au début de l'exercice	41 870	42 949
Acquisitions	3 783	201
Dépréciation	(42 018)	-
Conversions en redevances ⁽ⁱ⁾	· _	(631)
Vente de redevances ⁽ⁱⁱ⁾		(650)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	3 635	41 869
Solde à la fin de l'exercice		
Coût	103 842	100 059
Dépréciation cumulée	(100 207)	(58 190)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	3 635	41 869

⁽i) En 2016, Redevances Aurifères Osisko a conclu des ententes d'option pour des propriétés dans la région de la Baie-James. En 2019 et 2020, les participations dans certaines propriétés ont été transférées aux contreparties impliquées dans les ententes d'option, et la Société mère a conservé des redevances visant ces propriétés. Les ententes d'option ont été résiliées par les parties en 2020.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

En 2021, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 42 millions de dollars (34,6 millions de dollars après impôt) à l'égard de certaines propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et le projet de zinc Coulon au Canada. La Société a déterminé qu'aucune autre dépense d'exploration et d'évaluation n'y était prévue à court terme et qu'à l'heure actuelle, la valeur comptable des actifs ne serait probablement pas récupérée dans sa totalité par la vente du projet. Par conséquent, la valeur de ces propriétés a été ramenée à zéro au 31 décembre 2021.

14. Autres actifs

	2021	2020
	\$	\$
Minerai empilé	-	17 279
Impôts recouvrables ¹	11 371	6 775
Taxes de vente	1 103	599
Autres	3 777	-
	16 251	24 653

¹ Se rapporte à la taxe sur la valeur ajoutée recouvrable générée par les opérations de la Société au Mexique.

⁽ii) En 2020, Redevances Aurifères Osisko a acquis une redevance de 3 % NSR sur les propriétés d'exploration et d'évaluation détenues par Osisko Développement avant la clôture de la fusion pour la somme de 0,7 million de dollars.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

15. Comptes créditeurs et charges à payer

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs	11 756	13 565
Autres charges à payer	5 335	13 224
Impôts sur le résultat à payer	65	5 851
Charges à payer	7 961	4 996
	25 117	37 636

16. Dette à long terme

	31 décembre 2021	
	\$	
Solde au début de l'exercice Acquisitions – Financements d'équipement minier Remboursement des obligations	4 015 (251)	
Solde à la fin de l'exercice	3 764	
Tranche courante de la dette à long terme Tranche non-courante de la dette à long terme	1 610 2 154	
	3 764	

En 2021, la Société a financé l'acquisition d'équipement minier auprès de tierces parties. Les prêts sont garantis par l'équipement minier et sont remboursables en versements mensuels sur les périodes suivantes :

	2022	2023	2024	2025
	\$	\$	\$	\$
Total des paiements	1 610	1 492	372	290

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

17. Obligations locatives

Les variations des obligations locatives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 se résument comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 035	-
Acquisitions	13 576	2 394
Remboursement des obligations	(5 745)	(359)
Solde à la fin de l'exercice	9 866	2 035
Passifs courants	8 104	578
Passifs non courants	1 762	1 457
	9 866	2 035

18. Passif sur contrat

Le 20 novembre 2020, Sapuchi a complété une entente de flux aurifère et argentifère avec Osisko Bermuda Ltd, une filiale de Redevances Aurifères Osisko, pour 15,0 millions de dollars US (19,1 millions de dollars). Un montant de 10,5 millions de dollars US a été contribué en novembre 2020 et le montant résiduel de 4,5 millions de dollars US a été payé en février 2021.

Selon les modalités de l'entente de flux, Osisko Bermuda Ltd achètera 15 % de l'or et de l'argent payable du projet aurifère San Antonio à un prix équivalent à 15 % du prix journalier par once d'or et d'argent sur les marchés. La durée initiale de l'entente de flux est de 40 ans et celle-ci peut être renouvelée pour des périodes successives de 10 ans. Le flux est aussi garanti par : (i) une charge de premier rang sur toutes les garanties détenues présentement et acquises par la suite; (ii) le nantissement par Osisko Développement de ses actions dans Sapuchi Minera Holdings Two B.V.; et (iii) une garantie d'Osisko Développement. Le taux d'intérêt utilisé pour calculer la désactualisation de la composante financement du passif sur contrat est de 24 %.

Les variations du passif sur contrat se résument comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	14 007	_
Dépôts	5 652	13 824
Désactualisation de la composante financement du passif sur contrat	5 169	350
Ajustement de rattrapage cumulatif	507	
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(515)	(167)
Solde à la fin de l'exercice	24 820	14 007
Passifs courants	3 822	1 606
Passifs non courants	20 998	12 401
	24 820	14 007

En vertu d'IFRS 15, l'entente de flux est considérée comme ayant une composante financement significative. La Société comptabilise donc un intérêt notionnel hors trésorerie, lequel est sujet à la capitalisation dans les *Intérêts miniers*, à titre de coûts d'emprunt.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

19. Passif lié aux actions accréditives

	2021
	\$
Solde au début de l'exercice	-
Prime différée sur les actions accréditives émises, nette des frais	7 885
Coût (note 15)	
Comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives	(6 971)
Solde à la fin de l'exercice	914

La Société s'est engagée à dépenser le produit sur des activités d'exploration d'ici le 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2021, le solde restant à dépenser s'élevait à 3,9 millions de dollars.

20. Provision pour restauration environnementale

	2021	2020
	**************************************	\$
Solde au début de l'exercice	34 601	20 527
Acquisition du projet aurifère San Antonio	-	9 301
Nouveaux passifs	20 433	4 176
Révision des estimations	(1 457)	(310)
Charge de désactualisation	1 192	820
Règlement/paiement de passifs	(1 240)	(500)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(293)	587
Solde à la fin de l'exercice	53 236	34 601
Passifs courants	2 287	3 019
Passifs non courants	50 949	31 582
	53 236	34 601

La provision pour restauration environnementale représente les obligations légales et contractuelles associées à la fermeture éventuelle des actifs miniers, des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation de la Société. Au 31 décembre 2021, les flux de trésorerie non actualisés ajustés en fonction de l'inflation qui sont nécessaires pour régler la restauration environnementale s'élevaient à 60,5 millions de dollars. Le taux moyen pondéré d'actualisation utilisé est de 3,43 % et les débours devraient avoir lieu entre 2021 et 2030, conformément aux plans de fermeture actuels.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Capital-actions et bons de souscription

Actions

Autorisées : Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Émis et entièrement payé : 133 203 232 actions ordinaires

Placement privé sans intermédiaire

En janvier et février 2021, Osisko Développement a clôturé la première et la dernière tranche respectivement d'un placement privé sans intermédiaire visant 10 862 195 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité (ou l'équivalent en dollars canadiens de 5,75 \$ US par unité) pour un produit brut global d'environ 79,8 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action (ou l'équivalent en dollars US au moment de l'exercice) le ou avant le 1er décembre 2023. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,1 million de dollars.

Financement accréditif et financement accréditif de bienfaisance

En mars 2021, la Société a annoncé un placement privé par voie de prise ferme visant : (i) 2 055 742 actions accréditives de la Société (les « actions accréditives ») de la Société au prix de 9,05 \$ par action accréditive; et (ii) 1 334 500 actions accréditives de bienfaisance de la Société (les « actions accréditives de bienfaisance ») au prix de 11,24 \$ par action accréditive de bienfaisance pour un produit brut global de 33,6 millions de dollars. La valeur comptable des actions accréditives et des actions accréditives de bienfaisance est présentée net du passif lié aux actions accréditives de 7,9 millions de dollars et comptabilisée à la date de l'émission des actions accréditives et des actions accréditives de bienfaisance. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,5 million de dollars.

Placement privé par voie de prise ferme - 2020

En parallèle à l'arrangement décrit à la note 7, Barolo a signé une lettre d'engagement avec Canaccord Genuity Corp. et la Financière Banque Nationale inc., pour le compte d'un regroupement de preneurs fermes (collectivement, les « preneurs fermes »), en vertu de laquelle les preneurs fermes ont accepté d'acheter, via un placement privé par voie de prise ferme, 13 350 000 reçus de souscription de Barolo au prix de souscription de 7,50 \$ par reçu de souscription, pour un produit brut d'environ 100,1 millions de dollars. Chaque reçu de souscription confère à son détenteur le droit de recevoir une action ordinaire d'Osisko Développement après avoir donné suite à une consolidation des actions ordinaires de Barolo de 60 pour 1 et la moitié d'un bon de souscription permettant d'acquérir une action d'Osisko Développement. Chaque bon de souscription confèrera au porteur le droit d'acheter une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ pendant une période de 18 mois à compter de la date de clôture du financement concomitant à la PCI (la date d'échéance des bons de souscription a par la suite été reportée au 1 er décembre 2023). Le financement concomitant à la PCI a été complété le 29 octobre 2020. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 3,6 millions de dollars (2,6 millions de dollars, après impôt).

La juste valeur des bons de souscription a été évaluée selon la méthode résiduelle et une valeur négligeable a été attribuée aux bons de souscription.

Placement privé par l'intermédiaire d'un courtier - 2020

Le 30 décembre 2020, la Société a clôturé un placement privé par l'intermédiaire d'un courtier de 5 367 050 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1er décembre 2023. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 2,1 millions de dollars (1,6 million de dollars après impôt).

La juste valeur des bons de souscription a été évaluée selon la méthode résiduelle et une valeur négligeable a été attribuée aux bons de souscription.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

Actions devant être émises - 2020

Les actions devant être émises sont des contributions reçues en lien avec les placements privés sans intermédiaire clôturés en janvier et février 2021. Au 31 décembre 2020, les actions devant être émises s'élevaient à 73,9 millions de dollars et sont présentées dans le capital-actions à l'état consolidé de la situation financière. Les frais d'émission d'actions en lien avec les actions devant être émises se sont élevés à 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars après impôt).

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La Société a mis sur pied un régime d'achat d'actions à l'intention des employés. La Société a mis sur pied un régime d'achat d'actions à l'intention des employés selon lequel elle apporte trimestriellement un abondement de 60 % à la contribution de l'employé admissible visant l'achat d'actions non émises de la Société. En vertu de ce régime, aucune action ordinaire audelà de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de l'émetteur au moment de l'acquisition ne sera acquise par un employé.

Bons de souscription

Le tableau qui suit résume les variations des bons de souscription en circulation de la Société :

	31 décembre 2021		31 décembre	
	Prix de Nombre de levée bons de moyen souscription pondéré		Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	9 358 525	10,00	-	-
Émis – placement privé par voie de prise ferme ⁽ⁱ⁾ Émis – placement privé par l'entremise d'un	-	-	6 675 000	10,00
courtier ⁽ⁱ⁾	-	-	2 683 525	10,00
Émis – placement privé sans intermédiaire(i)	5 431 098	10,00	-	-
Bons de souscription levés	(250)	10,00	-	
Solde à la fin de l'exercice ⁽ⁱ⁾	14 789 373	10,00	9 358 525	10,00

La date d'échéance des bons de souscription est le 1^{er} décembre 2023.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

22. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, cadres, employés et consultants.

Le tableau qui suit résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation en vertu du régime de la Société :

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	1 199 100	7,62	-	-
Attribuées Abandonnées	1 005 600 (111 100)	6,47 7,55	1 199 100 	7,62
Solde à la fin de l'exercice	2 093 600	7,07	1 199 100	7,62
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice		-		-

Le tableau qui suit résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2021 :

			Options en circulation
Date d'attribution	Nombre	Prix de levée	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (en années)
		\$	
22 décembre 2020	1 102 100	7,62	3,98
4 février 2021	31 600	8,10	4,10
23 juin 2021	547 100	7,10	4,48
16 août 2021	149 700	5,63	4,62
12 novembre 2021	263 100	5,40	4,87
	2 093 600	7,07	4,27

Les options, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dividende par action	-	-
Volatilité prévue	66 %	63 %
Taux d'intérêt sans risque	0,9 %	0,4 %
Durée de vie prévue	45 mois	48 mois
Prix des actions	6,47 \$	7,62 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	3,16 \$	3,64 \$

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

22. Rémunération fondée sur des actions (suite)

La volatilité prévue a été estimée en utilisant des données de référence visant des entreprises dont les activités sont similaires à celles d'Osisko Développement.

La volatilité historique du prix des actions ordinaires de ces sociétés a été utilisée comme point de référence à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la charge de rémunération fondée sur des actions se rapportant aux options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime de la Société aux états consolidés des résultats s'élevait à 1,2 million de dollars (montant nul pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020) et un montant de 1,1 million de dollars capitalisé dans les intérêts miniers et les actifs d'exploration et d'évaluation (montant nul pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

Unités d'actions différées et unités d'action avec restrictions («UAD» et «UAR»)

La Société offre un régime d'UAD et un régime d'UAR qui permettent d'attribuer des UAD et des UAR à leurs administrateurs, dirigeants et employés dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme. Tous ces régimes sont classés comme propres et réglés sous forme d'actions.

Le tableau suivant résume l'information sur les variations des UAD et des UAR :

_	31 décembre 2021		31 déc	embre 2020
_	UAD ⁽ⁱ⁾	UAR ⁽ⁱⁱ⁾	UAD ⁽ⁱ⁾	UAR ⁽ⁱⁱ⁾
Solde au début de l'exercice	170 620	-	-	-
Attribuées	68 730	599 000	170 620	-
UAR de remplacement attribuées	-	458 450	-	-
Abandonnées	-	(21 270)	-	
Solde à la fin de l'exercice	239 350	1 036 180	170 620	-
Solde – Droits acquis	-	<u> </u>	-	_

- (i) Sauf si le conseil d'administration de la Société en décide autrement, les UAD sont acquises la veille de la prochaine assemblée générale annuelle et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, à chaque administrateur lorsqu'il ou elle quitte le conseil ou n'est pas réélu(e). La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAD dont les droits devraient être acquis à la date du paiement par le cours de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. À la date de règlement, une action ordinaire est émise pour chaque UAD, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales.
- (ii) À la suite du lancement d'Osisko Développement, Redevances Aurifères Osisko et Osisko Développement ont mutuellement convenu qu'une portion au prorata de la rémunération par capitaux propres en circulation attribuée par Redevances Aurifères Osisko dans le cadre du régime d'intéressement à long terme aux employés transférés à Osisko Développement serait échangée pour des unités d'actions avec restrictions d'Osisko Développement (les « UAR de remplacement ») et que les UAR de Redevances Aurifères Osisko correspondantes seraient annulées. Ainsi, au 1er juin 2021, 458 450 UAR de remplacement ont été attribuées à des dirigeants et employés qui détenaient des UAR de Redevances Aurifères Osisko ayant été annulées. La date d'échéance des UAR est la même que la date d'échéance des UAR de Redevances Aurifères Osisko correspondantes ayant été annulées. Les UAR de remplacement sont payables en actions ordinaires, en trésorerie ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société.

Les UAR attribuées résiduelles sont acquises et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, trois ans suivant la date d'attribution, et la moitié d'entre elles dépendent de l'atteinte de certaines mesures de rendement.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

22. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Le montant total de rémunération fondée sur des actions liée aux régimes d'UAD et d'UAR de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 s'élevait à 2,2 millions de dollars (montant nul pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020) et 1 million de dollars capitalisé dans les intérêts miniers (montant nul pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

En se basant sur le cours de clôture des actions ordinaires au 31 décembre 2021 (4,06 \$), et en tenant compte d'un taux d'imposition marginal de 53,3 %, le montant estimé que la Société devrait transférer aux autorités fiscales afin de régler les obligations fiscales des employés en lien avec les UAR et les UAD en circulation s'élève à 2,7 millions de dollars (0,7 million de dollars au 31 décembre 2020).

Rémunération fondée sur des actions de la société mère

Avant la transaction par PCI, la société mère a offert un régime d'options d'achat d'actions et un régime d'UAR au bénéfice des membres de la haute direction et des administrateurs de la Société. La juste valeur des options d'achat d'actions et des UAR est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les charges totales de rémunération fondée sur des actions découlant des options d'achat d'actions et des UAR attribuées en vertu des régimes de la société mère aux états consolidés des résultats s'élevaient à 0,7 million de dollars (0,9 million de dollars en 2020).

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Impôts sur le résultat

(a) Charge d'impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés aux états consolidés des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 se présentent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Impôts sur le résultat exigibles Charges pour l'exercice en cours	<u>-</u>	5 7 <u>96</u>
Charges d'impôts sur le résultat exigibles	-	5 796
Impôts sur le résultat différés		
Origine et résorption des écarts temporaires	(33 018)	(6 651)
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	20 417	7 094
Autres	(370)	567
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	(12 971)	1 010
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	(12 971)	6 806

La provision pour impôts sur le résultat présentée dans les états consolidés des résultats diffère du montant calculé en utilisant le taux d'imposition statutaire applicable aux résultats des entités, en raison des éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Perte avant l'impôt sur le revenu	(146 273)	(1 266)
Provision pour impôts sur le résultat calculée en utilisant les taux d'imposition statutaires fédéral canadien et provincial	(38 762)	(335)
Augmentation des impôts sur le résultat découlant de :		
Dépenses non déductibles, montant net	653	486
Portion (non déductible) non imposable des pertes en capital, montant net	45	(995)
Variation des actifs d'impôts différés non comptabilisés	20 417	7 094
Écarts avec les taux d'imposition statutaires à l'étranger	(1 128)	(11)
Prime différée sur les actions accréditives	(1 847)	-
Effet de la renonciation des actions accréditives	8 021	-
Autres	(370)	567
Charge totale (recouvrement total) d'impôts sur le résultat	(12 971)	6 806

Le taux d'imposition statutaire combiné fédéral canadien et provincial de 2021 et 2020 est de 26,5 %.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Impôts sur le résultat (suite)

(b) Impôts sur le résultat différés

Les composantes donnant lieu à des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentées ci-dessous :

	2021	2020
Actifs d'impôts différés :	\$	\$
Pertes autres qu'en capital	_	510
Frais d'émission d'actions et de titres de créance		1 505
Actifs d'impôts différés		2 015
Passifs d'impôts différés :		
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	(8 187)
Placements	(1 205)	(8 127)
Passif d'impôts différés	(1 205)	(16 314)
Passif d'impôts différés, montant net	(1 205)	(14 299)

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2021 se résument comme suit :

_	31 décembre 2020	État des résultats	Capitaux propres	Autres éléments du résultat global	31 décembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés :					
Pertes autres qu'en capital Frais d'émission d'actions	510	(510)	-	-	-
et de titres de créance	1 505	28	(1 533)	-	-
Passifs d'impôts différés :					
Actifs d'exploration et d'évaluation	(8 188)	8 188	-	-	-
Placements	(8 126)	5 265	-	1 656	(1 205)
_	(14 299)	12 971	(1 533)	1 656	(1 205)

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Impôts sur le résultat (suite)

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2020 se résument comme suit :

_	31 décembre 2019	État des résultats	Capitaux propres	Autres élément du résultat global	s 31 décembre 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés :					
Pertes autres qu'en capital	502	8	-	-	510
Frais d'émission d'actions et de					
titres de créance	-	(29)	1 534	-	1 505
Passifs d'impôts différés :					
Actifs d'exploration et d'évaluation	(8 428)	240	-	-	(8 188)
Placements	(1 785)	(1 229)	-	(5 112)	(8 126)
_	(9 711)	(1 010)	1 534	(5 112)	(14 299)

(c) Passifs d'impôts différés non comptabilisés

Le montant global des écarts temporaires imposables associés aux placements dans des filiales, pour lesquels des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2021, s'élève à 24,0 millions de dollars (75,8 millions de dollars au 31 décembre 2020). Aucun passif d'impôts différés n'est comptabilisé pour les écarts temporaires associés aux placements dans des filiales puisque la Société contrôle le moment du renversement et qu'il est improbable qu'ils soient renversés dans un avenir prévisible.

(d) Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Au 31 décembre 2021, la Société avait des écarts temporaires conférant un avantage fiscal de 75,2 millions de dollars (51,9 millions de dollars au 31 décembre 2020) qui n'étaient pas comptabilisés dans les actifs d'impôts différés. La Société comptabilise l'avantage des attributs fiscaux uniquement dans la mesure où un résultat imposable futur est anticipé qui pourra être réduit par ces attributs.

	2021	2020
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	64 650	43 379
Droits relatifs aux ententes de flux - Mexique	7 446	5 796
Pertes latentes sur placements	1 367	1 081
Autres	1 694	1 632
	75 157	51 888
		

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

24. Coût des ventes et autres coûts d'exploitation

	2021	2020	
	\$	\$	
Salaires et avantages sociaux	3 392	-	
Redevances	386	-	
Contrats de service	6 761	-	
Matières premières et consomptibles	4 233	-	
Frais généraux liés aux opérations	3 399	-	
Amortissement	2 409	-	
	20 580	-	

25. Charges générales et administratives

	2021	2020
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	8 849	1 991
Rémunération fondée sur des actions	4 070	829
Assurance	1 478	535
Amortissement	121	229
Autres charges administratives	7 137	4 586
	21 655	8 170

26. Autres produits nets

	<u>2021</u> \$	<u>2020</u>
Produits d'intérêts, montant net	773	384
Gain (perte) de change	(425)	253
Prime sur les actions accréditives	6 971	-
Gain sur cession d'actifs	153	-
Gain sur acquisition de placements	-	3 539
Gain sur cession de placement	-	5 357
Révision des provisions estimées	4 403	-
Autres	1 670	270
	13 545	9 803

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

27. Perte par action

·	2021	2020
	\$	\$
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Société	(133 302)	(8 072)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base et dilué	132 133 613	113 732 580
Perte nette par action de base et diluée	(1,01)	(0,07)

Sont exclus du calcul de la perte diluée par action pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 : 14 789 373 bons de souscription d'actions ordinaires et 2 093 600 options d'action, puisque leur effet aurait été antidilutif.

28. Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous :

	2021	2020	
	\$	\$	
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	4 726	3 332	
Rémunération fondée sur des actions	4 073	2 044	
Coûts récupérés d'entreprises associées	(579)	(300)	
	8 220	5 076	

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché advenant un licenciement sans cause ou un changement de contrôle, qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les unités d'actions avec restrictions et les options d'achat d'actions.

29. Information supplémentaire des flux de trésorerie

	2021	2020
	\$	\$
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
(Augmentation) diminution des sommes comptable recevoir	559	(497)
Augmentation des stocks	(13 075)	-
Augmentation des autres actifs courants	(4 800)	(1 284)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(2 270)	6 206
	(19 586)	4 425

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

30. Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

La gestion du risque est effectuée conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration fournit des directives générales en matière de gestion du risque, ainsi que des politiques couvrant certains secteurs spécifiques comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, et le placement des surplus de liquidités.

(a) Risques de marché

(i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt sur les actifs financiers de la Société provient principalement de la trésorerie, qui porte intérêt à des taux variables. Toutefois, étant donné que ces placements viennent à échéance dans un court laps de temps, l'impact ne serait vraisemblablement pas significatif.

Les passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt puisqu'il ne s'agit pas de passifs portant intérêt ou qu'ils portent intérêt à un taux fixe.

(ii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de la volatilité des devises, principalement au dollar US. La Société détient de la trésorerie en dollars américains et peut donc subir des gains et des pertes de change.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, les soldes en dollars US détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle était différente étaient les suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Trésorerie, et exposition nette, en dollars US	15 810	47 167
Équivalent en dollars canadiens	20 043	60 053

En se basant sur les soldes au 31 décembre 2021, une variation de 5 % des taux de change à cette date (toutes les autres variables demeurant constantes) aurait eu une incidence approximative sur le résultat net de 1,2 million de dollars en 2021 (0.9 million de dollars après impôts).

(iii) Risque lié aux prix des matières premières

Le prix de l'or a une influence importante sur les activités de la Société, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Les variations du cours au comptant de l'or ont un impact direct sur les états financiers consolidés de la Société, puisque les métaux précieux affinés sont vendus aux prix du marché. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé un montant de 7,7 millions de dollars reçu de la vente de métaux précieux. La Société continuera de surveiller le niveau des ventes et si elle le juge approprié, adoptera des mesures pour atténuer son exposition au risque lié aux prix.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

30. Risques financiers (suite)

(iv) Autre risque lié aux prix

La Société est exposée à un risque de variation du cours des actions en raison de ses placements à long terme dans d'autres sociétés minières d'exploration et de développement. Le cours des actions des placements à long terme subit l'effet de divers facteurs sous-jacents, incluant le prix des matières premières. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2021, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait diminué (augmenté) la perte nette de 0,1 million de dollars et les autres éléments du résultat global de 3,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2020, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait diminué (augmenté) la perte nette de 0,3 million de dollars et les autres éléments du résultat global de 9,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit sont la trésorerie, les placements à court terme, les montants à recevoir et les dépôts de restauration. La Société réduit son risque de crédit en investissant la trésorerie dans des comptes d'épargne à rendement élevé auprès d'institutions financières canadiennes règlementées, et ses dépôts pour restauration dans des certificats de placements garantis émis par des banques à charte canadiennes.

L'exposition maximum au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable associée à chaque catégorie d'actifs financiers.

(c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidités en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers, ses propriétés minières et ses actifs d'exploration et d'évaluation, et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil d'administration de la Société révise et approuve toutes les transactions matérielles hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, d'acquisition ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. Au 31 décembre 2021, la trésorerie était investie dans des comptes d'épargne, détenus dans des institutions financières canadiennes reconnues. Au 31 décembre 2021, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers devaient être réglés dans les 90 jours, à l'exception des obligations locatives (note 34) et de la dette à long terme (note 16). Se reporter à la note 35 pour les financements ultérieurs en cours visant à soutenir les activités planifiées de la Société.

31. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

- Niveau 1 Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire des dérivés des prix); et
- Niveau 3 Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Autres minéraux

cotées en bourse Métaux précieux

Autres minéraux

Actions ordinaires

Actifs financiers à la juste valeur par le biais des

Sociétés minières d'exploration et de développement

autres éléments du résultat global(i)

			31 déce	embre 2021
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
,	\$	\$	\$	\$
<u>Évaluations récurrentes</u>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat	net			
Prêt convertible à recevoir			6 339	6 339
Bons de souscription d'actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de				
développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	571	571
Autres minéraux Actifs financiers à la juste valeur par le biais des	-	-	42	42
autres éléments du résultat global				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de				
développement cotées en bourse				
Métaux précieux	35 714	-	-	35 714
Autres minéraux	6 850	-	-	6 850
_	42 564	-	6 952	49 516
			31 dé	cembre 2020
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
,	\$	\$	\$	\$
<u>Évaluations récurrentes</u>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat	t net ⁽ⁱ⁾			
Bons de souscription d'actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	1 162	1 162

82 423

16 193

98 616

730

82 423

16 193

100 508

730

1 892

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

Instruments financiers de niveau 1

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cours cotés sur des marchés boursiers reconnus aux dates de l'état de la situation financière. Le cours coté du marché utilisé pour les actifs financiers détenus par la Société est le dernier prix de transaction. Les instruments considérés de niveau 1 se composent principalement d'actions ordinaires qui se négocient sur des marchés boursiers reconnus comme la TSX ou la TSXV.

Instruments financiers de niveau 2

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation maximisent l'utilisation de données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et se fient le moins possible aux estimations spécifiques de la Société. Si toutes les données importantes requises pour évaluer la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est considéré de niveau 2. Si une ou plusieurs des données importantes ne sont pas basées sur des données de marché observables, alors l'instrument est considéré de niveau 3.

Instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 comprennent les placements dans des sociétés privées et des bons de souscription détenus par la Société qui ne sont pas négociés sur des marchés boursiers reconnus. À chaque date de l'état de la situation financière, la juste valeur des placements dans des sociétés privées est évaluée en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. Les principaux paramètres d'évaluation utilisés dans les modèles des flux de trésorerie étant des données non observables significatives, ces placements sont considérés de niveau 3. La juste valeur des placements sous forme de bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables. Par conséquent, les placements sous forme de bons de souscription sont considérés de niveau 3.

Le tableau suivant présente les variations des placements de niveau 3 (bons de souscription et prêt convertible) pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 892	529
Acquisitions	6 915	769
Bons de souscription levés	(1 122)	(7)
Variation de la juste valeur – bons de souscription levés(i)	300	17
Variation de la juste valeur – réputés cédés ⁽ⁱ⁾	(15)	(48)
Variation de la juste valeur – détenus à la fin de l'exercice ⁽ⁱ⁾	(1018)	632
Solde à la fin de l'exercice	6 952	1 892

⁽i) Comptabilisés aux états consolidés des résultats, dans les autres produits nets.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Juste valeur des instruments financiers (suite)

La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 dépend de la nature des instruments financiers.

La juste valeur des bons de souscription d'actions de sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse, classés au niveau 3, est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Une augmentation/diminution de 10 % de la volatilité prévue dans les modèles provoquerait une variation négligeable de la juste valeur des bons de souscription au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Instruments financiers non évalués à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière

La trésorerie, les créances clients, les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, les effets à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux bilans consolidés. La juste valeur de la trésorerie, des créances clients, des sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, des comptes créditeurs et charges à payer, et de la dette à court terme se rapproche de leur valeur comptable de par leur nature à court terme. La juste valeur des effets à recevoir se rapproche de leur valeur comptable puisqu'il n'y a eu aucun changement important dans les paramètres économiques et les paramètres de risques depuis l'émission/l'acquisition ou la prise en charge de ces instruments financiers. La valeur comptable de la dette à long terme se rapproche de sa juste valeur étant donné que ses taux d'intérêt sont similaires aux taux que la Société obtiendrait dans des conditions similaires à la date de présentation de l'information.

32. Transactions entre parties liées

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a engagé des dépenses de 3,5 millions de dollars (2,2 millions de dollars en 2020) pour des services administratifs, juridiques et techniques qui ont été facturés par des entreprises associées, principalement reflétées à l'état consolidé des résultats.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a contribué un don de 0,5 million de dollars au Barkerville Heritage Trust, où un dirigeant d'Osisko Développement siège au conseil d'administration.

Au 31 décembre 2021, les sommes à recevoir d'entreprises associées s'élevaient à 0,1 million de dollars (montant nul en 2020) tandis que les sommes payables à des entreprises associées totalisaient 0,3 million de dollars (0,4 million de dollars en 2020).

D'autres transactions avec des parties liées sont décrites aux notes 2, 5, 11, 13, 18, 22 et 35.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

33. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités de l'entreprise en secteurs d'exploitation, soit l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières.

Les actifs relatifs à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont situés au Canada et au Mexique, et sont présentés en détail ci-dessous aux 31 décembre 2021 et 2020 :

		31 déce	embre 2021
	Canada	Mexique	Total
	\$	\$	\$
Autres actifs (non courants)	3 767	12 484	16 251
Intérêt minier	394 329	81 292	475 621
Immobilisations corporelles	61 520	22 192	83 712
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 635	-	3 635
Total des actifs non courants	462 148	115 968	578 116
		31 déce	mbre 2020 ¹
	Canada	Mexique	Total
	\$	\$	\$
Autres actifs (non courants)	599	24 054	24 653
Immobilisations corporelles	19 861	1 337	21 198
Intérêt minier	325 042	60 760	385 802
Actifs d'exploration et d'évaluation	40 680	1 189	41 869
Total des actifs non courants 1 – Les chiffres comparatifs ont été révisés pour se conformer au mode de présentation	386 182	87 340	473 522
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Canada	Mexique	Total

	Canada	Mexique	Total
	\$	\$	\$
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021			
Produits	7 661	-	7 661
Coût des ventes	(7 661)	-	(7 661)
Autres coûts d'exploitation	(12 919)	-	(12 919)
Charges générales et administratives	(18 552)	(3 103)	(21 655)
Exploration et évaluation	(1 073)	(124)	(1 197)
Dépréciation d'actifs	(100 435)	(21 159)	(121 594)
Perte d'exploitation	(132 979)	(24 386)	(157 365)
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020			
Charges générales et administratives	(8 074)	(96)	(8 170)
Exploration et évaluation	(64)	(67)	(131)
Perte d'exploitation	(8 074)	(227)	(8 301)

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la dépréciation d'actifs, les produits, le coût des ventes et les autres coûts d'exploitation étaient d'un montant nul.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

34. Engagements

La Société avait les engagements suivants en date du 31 décembre 2021 :

_	Total ¹	Moins d'un an	1 à 2 ans
Obligations d'achat	6 535	6 535	-
Engagements financiers	34 348	26 800	7 548
Total	40 883	33 335	7 548

^{1 -} L'échéance de certains paiements en capital est estimée en fonction du calendrier de réalisation des projets. La majorité des engagements peuvent être annulés à la discrétion de la Société sans impact financier substantiel.

35. Événements subséquents

Acquisition de Tintic

Le 25 janvier 2022, Osisko Développement a conclu des ententes définitives (collectivement, les « ententes ») avec IG Tintic LLC (le « vendeur ») visant à acquérir 100 % de Tintic Consolidated Metals LLC (« Tintic ») (la « transaction »). À la clôture de la transaction, la Société fera l'acquisition d'une participation de 100 % dans la mine Trixie (« Trixie ») actuellement en production, et dans des claims miniers couvrant plus de 17 000 acres (dont plus de 14 200 acres concédés par lettres patentes) dans le district minier historique de Tintic dans la partie centrale de l'Utah.

Conformément aux modalités de la transaction, la Société fera l'acquisition de 100 % de Tintic auprès des vendeurs, moyennant des paiements totalisant, à la clôture, environ 177 millions de dollars US, dont environ 54 millions de dollars US seront versés en trésorerie et environ 123 millions de dollars US par l'émission de 35 099 611 actions ordinaires de la Société au prix de 4,32 \$ CA par action. Se reporter à la rubrique *Financements prospectifs* ci-dessous.

De plus, la Société paiera aux vendeurs : (i) des paiements différés de 12,5 millions de dollars US, payables en versements annuels égaux répartis sur cinq ans, en espèces ou en actions ordinaires au gré de la Société; (ii) deux octrois de redevances de 1 % NSR, chacun étant assorti d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement pour la somme de 7,5 millions de dollars US, exerçable dans un délai de 5 ans; (iii) le droit de recevoir l'équivalent financier de 10 % du rendement net de fonderie des stocks de minerai extrait de Trixie depuis le 1er janvier 2018 accumulés en surface; (iv) le règlement d'un prêt convertible de 5 millions de dollars US contracté auprès d'Osisko Développement; et (v) 10 millions de dollars US advenant le démarrage de la production à la mine Burgin.

Osisko Bermuda Limited, filiale de Redevances Aurifères Osisko, a conclu un accord de principe non contraignant en lien avec un flux de métaux (le « flux ») avec une filiale à part entière de la Société récemment constituée. Le paiement initial en espèces en vertu du flux, d'un minimum de 20 millions de dollars US et d'un maximum de 40 millions de dollars US, sera utilisé par la Société pour financer une partie de la contrepartie en espèces payable à la clôture de la transaction. Dans l'éventualité où le plein montant de 40 millions de dollars US est prélevé, la Société livrera à Osisko Bermuda Limited un maximum de 5 % de tous les métaux produits sur la propriété Tintic, jusqu'à un maximum de 53 400 onces d'or affiné, et de 4,0 % par la suite.

La transaction devrait être clôturée au deuxième trimestre de 2022, sous réserve de l'obtention des approbations règlementaires et de la satisfaction des conditions de clôture usuelles.

Financements prospectifs

Le 9 février 2022, la Société a signé une lettre d'engagement modifiée non exécutoire avec Eight Capital (agissant pour le compte d'un regroupement de preneurs fermes) dans le cadre d'un placement privé par voie de prise ferme, visant l'achat de 20 225 000 unités au prix de 4,45 \$ l'unité pour un produit totalisant 90 millions de dollars (le « **financement** »).

Chaque unité se composera d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription peut être levé au prix de 7,60 \$ et viendra à échéance 60 mois après la date de la clôture.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

35. Événements subséquents (suite)

La Société a accordé aux preneurs fermes une option, pouvant être levée en tout ou en partie jusqu'à 48 heures avant la clôture du financement, leur permettant d'acheter un nombre global additionnel de jusqu'à 3 033 750 reçus de souscription et/ou d'unités au prix d'émission pour un produit brut additionnel de jusqu'à 13,5 millions de dollars.

Le produit brut de la vente du financement, après déduction des frais des preneurs fermes et de 50 % des commissions payables aux preneurs fermes en lien avec les unités de souscription, sera placé en main tierce et sera libéré immédiatement avant la réalisation de l'acquisition proposée de Tintic par la Société.

Le 7 février 2022, la Société a conclu un arrangement de placement privé sans intermédiaire visant 31 500 000 unités au prix de 3,50 \$ US par unité, pour un produit brut totalisant jusqu'à approximativement 110,3 millions de dollars US. La Société pourra décider d'augmenter l'envergure du placement privé sans intermédiaire en émettant des unités additionnelles, sous réserve de l'approbation de la TSXV. Le placement privé sans intermédiaire sera détenu en main tierce jusqu'à ce que certaines conditions aient été satisfaites incluant, entre autres choses, l'inscription des actions ordinaires de la Société à la Bourse de New York.

Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription peut être levé au prix de 6,00 \$ US par action ordinaire pour une période de cinq ans à partir de la date de la clôture.

Les conditions requises pour clôturer tous les financements susmentionnés n'avaient pas encore été satisfaites à la date de l'approbation des présents états financiers consolidés. L'incapacité de clôturer ces financements dans les délais prévus ou à tout autre moment pourrait avoir un impact et/ou restreindre les activités planifiées de la Société.